

ABONNEMENT.

Saumur : Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 8. Poste : Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

On s'abonne :

A SAUMUR, Chez tous les Libraires ; A PARIS, Chez M. RICHARD et C^o, Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30. Faits divers... 75.

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR, Chez tous les Libraires ; A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFITE et C^o, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

6 Septembre 1875.

Bulletin politique.

Deux correspondances adressées de Madrid à la République française, et que nous trouvons dans ce journal, viennent à l'appui de ce qui a été dit sur le rôle politique que Martinez Campos paraît appelé à jouer en Espagne.

Nous extrayons de la première ce qui suit :

« Des bruits étranges circulent à Madrid au sujet du siège de la Seo de Urgel. On prétend que les membres libéraux du gouvernement sont partagés entre la joie d'avoir vu tomber la citadelle des carlistes de la Catalogne et la crainte d'un coup de tête politico-militaire du général Martinez Campos, qui, chargé des lauriers de Sagonte, de Miravet et de la Seo de Urgel, songerait à user de son prestige pour déterminer une crise politique au profit des modérés, dont il est le bras armé.

« Nous avons successivement constaté, depuis l'avènement du prince Alphonse, les diverses tentatives faites par les modérés pour accaparer la totalité des portefeuilles et ramener l'Espagne au point où elle en était lors de la chute d'Isabelle. Ces tentatives ont jusqu'à présent été déjouées par M. Canovas del Castillo. Aussi les modérés, bien convaincus qu'en matière d'habileté ils ont un maître en M. Canovas, ne seraient pas éloignés de faire appel à la violence...

« En cas de succès, l'ex-reine Isabelle serait rappelée à grand fracas, et, sous les auspices de cette princesse extraordinairement catholique, nous verrions refleurir les beaux jours de la réaction ultramontaine sans limite et sans frein. La tradition de Gonzalez Bravo, rompue par la bataille d'Alcolea, serait pieusement renouée pour la plus grande gloire de Dieu et pour la confusion des « francs-maçons » et des libéraux.

« Les cléricaux isabellistes affirment que devant la mère du roi l'armée carliste se prosternerait le front dans la poussière, ce qui ne laisse pas d'être ou une illusion profonde, ou une indigne mystification.

« Il est parmi les modérés des esprits ardents qui poussent le goût et la logique jusqu'à revendiquer la couronne pour Isabelle II. La tutelle que cette digne princesse pourrait exercer sur son jeune fils ne suffit pas à leur orthodoxie inquiète.

« L'abdication signée à Pau en 1868 est nulle de plein droit, s'écrient-ils avec feu, les lois de la monarchie établissant que le souverain ne peut abdiquer que sur le territoire national. Donc, le trône appartient à dona Isabelle ; donc le couronnement de don Alphonse constitue une usurpation... »

« Mais hâtons-nous d'ajouter que ces fantaisistes sont en infime minorité dans ce parti modéré qui se contenterait, en somme, de retourner pur et simple d'Isabelle au palais de Madrid.

« Quoi qu'il en soit, la rupture des alphonistes libéraux et des modérés est devenue irréparable. Les uns et les autres devront bientôt mordre la poussière.

« Le roi est fort préoccupé de tout cela. Il ne peut se résoudre à quitter Madrid, bien

que les préparatifs de sa villégiature à la Granja soient depuis longtemps terminés. Il craint qu'en son absence ses partisans ne se livrent entre eux bataille. »

On lit dans la deuxième lettre écrite à la République française :

« Le moment est venu où, selon ce que nous vous mandions il y a quelques jours, le général Martinez Campos peut user de son influence de triomphateur pour peser sur les résolutions du gouvernement de Madrid et provoquer une crise politique au profit de la reine-mère et des alphonistes modérés. Les bruits dont, à ce sujet, nous nous sommes fait l'écho, étaient parfaitement fondés. Si bien que le Correo militar, excellent organe des intérêts de l'armée, croyait devoir s'en occuper hier encore :

« Nous ne nous laisserons pas de le répéter, disait-il, ceux-là sont les ennemis de l'armée qui tentent à l'heure actuelle de la détourner de son devoir en la poussant dans la voie des aventures politiques où elle ne pourrait que retrouver une fois de plus le discrédit (desprestigio). Par bonheur, l'armée, après de nombreuses déceptions, s'est bien pénétrée de cette vérité que sa participation aux conflits politiques a été l'origine de son affaiblissement moral et matériel. »

« Ce sont là de sages paroles, mais une longue expérience atteste que l'esprit de l'armée espagnole n'est que d'une importance secondaire en pareil cas. Les idées cléricales que représente le parti modéré ne sont certainement point les plus accréditées dans l'armée. Il n'en est pas moins vrai que si le général Martinez Campos, assisté de quelques sous-ordres, se met en tête de forcer la main à M. Canovas del Castillo et de rouvrir à l'ex-reine Isabelle les portes de la patrie, l'armée le secondera docilement. Ajoutons que les alphonistes libéraux qui ont applaudi au coup de main de Sagonte (M. Canovas n'est point de ceux-là, il faut le dire à son honneur) seraient mal venus à anathématiser aujourd'hui une nouvelle ingérence de l'armée dans les affaires politiques. »

Les « modérés » espagnols sont des catholiques, et les tendances du gouvernement actuel blessent profondément leurs convictions religieuses. En politique, ce sont des conservateurs, inconséquents, il est vrai, puisqu'ils repoussent ou qu'ils faussent le principe de légitimité, seule garantie permanente d'ordre et de conservation sociale dans un pays monarchique comme l'Espagne.

Leurs sympathies sont d'ailleurs demeurées fidèles à la fille de Ferdinand VII, et, comme on le voit, il en est parmi eux à qui ne suffirait pas la permission qu'elle recevrait de venir résider auprès de don Alphonse. Ce sont, dit la République française, les « fantaisistes » du parti. C'est possible, mais la question est de savoir s'ils ne chercheront pas à faire de leur fantaisie une réalité. Tout dépendra des circonstances.

Présentement, il s'agit pour le parti « modéré » d'arriver au pouvoir, et il croit pouvoir compter sur l'influence, au besoin même sur l'épée de Martinez Campos pour lui aplanir les voies.

L'Espagne a donc en perspective de nouvelles complications. Que les conservateurs purs reviennent aux affaires à Madrid, est-il vraisemblable que le parti libéral subisse avec docilité l'exclusion dont l'aura frappé un caprice ou un coup de force ?

Des transactions se feront le lendemain, va-t-on dire ; mais les transactions sont-elles

si aisées, sur le terrain religieux, entre des adversaires déclarés de la liberté des cultes et des esprits imbus des idées modernes ; sur le terrain politique, entre les amateurs de compression et les théoriciens de parlementarisme ? En Espagne surtout, les transactions entre les partis adverses ne durent pas longtemps, chacun tend bientôt à reprendre sa liberté, et, lorsque la séparation s'accomplit, les plus parlementaires, les plus constitutionnels ne sont pas les moins pressés de recourir aux « moyens violents. »

Nous allons voir si Martinez Campos justifiera les espérances de ses amis les modérés et les anxietés de M. Canovas del Castillo et de ses collègues.

Chronique générale.

Ce qui a été appelé la question de Troyes change de face.

Voici, en effet, ce que nous lisons dans une lettre adressée à la Patrie :

« Un journal radical annonce que si la réunion de radicaux projetée à Troyes pour entendre un discours de M. Gambetta éprouve des retards, l'obstacle vient de la résistance de l'autorité militaire.

« Cette explication est conforme à la coutume qu'ont toujours eue les républicains d'imputer à l'autorité les difficultés sur lesquelles il ne leur convient pas de s'expliquer.

« La vérité, la voici. Si jusqu'à ce jour on n'a pu fixer la date et le lieu de la réunion, c'est qu'il a été impossible de trouver un propriétaire qui consentit à louer son local. Tous ceux auxquels on s'est adressé au nom de la République et de M. Gambetta ont absolument refusé. Aucun d'eux n'éprouve l'envie d'abriter les radicaux et leur orateur.

« Les organisateurs sont allés jusque dans une petite commune voisine de Troyes, à Sainte-Savine, solliciter un vaste hangar, qui leur a été refusé également.

« Enfin, hier, un conseiller municipal, radical, comme ses collègues, M. Chereau, maître charpentier, se serait décidé, dit-on, à accorder ses ateliers, situés hors de la ville, dans le quartier dit des Charmilles. Toutefois rien n'est encore bien certain.

« En attendant, les organisateurs continuent à recruter de toutes parts le plus grand nombre possible de souscripteurs auxquels on promet de montrer comme curiosité, sur une estrade, toute une collection de députés rouges. »

On lit dans la Correspondance Havas :

« L'importance des mesures que le gouvernement songe à prendre pour venir en aide aux familles nécessiteuses privées de leur chef, appelé sous les drapeaux comme faisant partie de la réserve de 1867, a été fort exagérée par quelques personnes. Jusqu'ici, en effet, le ministère de l'intérieur n'a pas encore pris de résolution formelle à cet égard et ne s'est pas entendu avec le ministère de la guerre. En outre, on ne doit pas oublier que le service militaire est une charge patriotique qui pèse sur les citoyens, au même titre que l'impôt, et ne peut leur donner aucun droit à une indemnité, et le gouvernement ne pourrait, sans se créer des embarras sérieux pour l'avenir, établir un précédent qui justifierait des réclamations

de secours qui pourraient devenir trop onéreuses pour les finances de l'Etat, lorsque les classes de 1868, 1869, qui auront un service militaire plus long, seront appelées sous les drapeaux.

« Les ressources du ministère de l'intérieur sont très-limitées au chapitre des secours ; elles s'élèvent à présent à une somme générale de 5 à 600,000 francs, et le ministère ne pouvait guère disposer, en faveur des réservistes, sur le fonds général de secours approuvé et voté par la Chambre, que d'une somme d'environ 40,000 francs, vu les besoins urgents auxquels il est déjà venu en aide et ceux qu'il doit prévoir d'ici à la fin de l'exercice 1875.

« Le gouvernement, toutefois, n'entend nullement décourager les efforts qui sont faits pour venir en aide aux familles nécessiteuses, lorsque la réserve de 1867 sera sous les drapeaux. Si donc des demandes de secours lui sont adressées à ce sujet, il sera dans la nécessité de les recevoir et de les traiter comme les demandes ordinaires. Les bureaux de bienfaisance et les conseils municipaux pourront, sans nul doute, venir plus efficacement que lui en aide à ces infortunes. »

On annonce la mort du général Frossard, ancien gouverneur du prince impérial, commandant en 1870 du 2^e corps d'armée.

Charles-Auguste Frossard était né le 26 avril 1807. A sa sortie de l'Ecole polytechnique, en 1827, il entra dans le génie. En 1833, il était nommé aide de camp du roi ; treize ans après, il était promu chef de bataillon et, en 1849, lieutenant-colonel. Il fit partie, avec ce grade, du corps d'expédition chargé de faire le siège de Rome.

Colonel en 1854, il fut général de brigade en 1855, pendant l'expédition de Crimée, à laquelle il prit part ; général de division en 1858, il fit la campagne d'Italie, et au retour fut nommé aide de camp de l'empereur.

En 1867, il était choisi pour les importantes fonctions de gouverneur du prince impérial. Pour la succession du maréchal Niel, il fut un moment question de lui, mais le maréchal Le Boeuf l'emporta ; le choix n'était pas meilleur.

La guerre de 1870 le trouva commandant du camp de Châlons ; il fut appelé immédiatement au commandement du 2^e corps d'armée, avec lequel il livra l'escarmouche de Saarbruck, qui fit concevoir des espérances, bientôt démenties par la défaite de Spikeren. Son commandement lui fut un moment retiré, puis rendu, et il fut fait prisonnier avec toute l'armée du Rhin.

En 1871, il a publié un Rapport sur les opérations du 2^e corps, qui a provoqué diverses réponses.

En exécution d'une délibération du conseil municipal de Châteaudun, on vient de poser, au milieu de l'escalier d'honneur de l'Hôtel-de-Ville, une magnifique plaque en marbre noir sur laquelle on lit en lettres d'or l'inscription suivante : Défense de Châteaudun (18 octobre 1870). La ville de Châteaudun a bien mérité de la patrie.

La Chronique de l'Ouest nous apprend que Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, comte de Paris, est nommé lieutenant-colonel chef d'état-major de l'armée territoriale au 4^e corps d'armée.

La ville de Saint-Germain-en-Laye vient de faire un héritage. Le baron Gérard, mort il y a quelques mois, a légué à sa ville natale une somme de 800,000 fr. D'après le testateur, cette somme doit être affectée à la construction d'un hôpital. Avec les souscriptions et les legs divers, on a déjà pu réunir une somme de 2 millions pour cette œuvre.

Une nouvelle maladie de la vigne, dont les symptômes ne ressemblent en rien, dit-on, à ceux du phylloxera, cause de vives inquiétudes dans la vallée du Rhin. Des vignes parfaitement portantes se fanent tout à coup, mais sans jaunir, et meurent au bout de quelques jours.

Cette maladie attaque quelquefois un seul cep au milieu d'un vignoble; quelquefois aussi elle attaque des groupes entiers. Cette maladie a fait de rapides progrès depuis trois ans.

Le *Memorial de la Loire* reçoit les détails suivants sur une rixe qui a éclaté à Ecoches, canton de Belmont, le dimanche 29 août.

Les faits sont des plus graves, et les conséquences des plus malheureuses.

L'autorisation n'ayant pas été accordée aux cabaretières, à l'occasion de la fête patronale, de retarder la fermeture de leur établissement, l'un d'eux, le sieur Danière, interpella avec violence le garde-champêtre de la commune, le retenant par ses habits.

Le brigadier Lainé et le gendarme Borossi intervinrent, mais sans succès, pour faire lâcher prise à Danière; devant l'insistance de ce dernier, ils résolurent de le conduire au violon.

Un attroupement se forma alors. Bientôt les cris: Enlevez les gendarmes! se firent entendre, et on se rua sur eux pour enlever leur prisonnier. Le brigadier somma la foule de se retirer. Elle ne devint que plus agressive et un coup de feu tiré en l'air ne réussit pas à l'intimider.

Le brigadier Lainé avait déjà été atteint par une pierre à la cuisse et Borossi gravement blessé à l'œil gauche.

La situation des deux gendarmes devint tellement critique qu'ils durent faire feu; deux hommes furent blessés. La foule grossissait toujours, elle a été évaluée à plus de deux cent cinquante personnes.

Les cris redoublaient et les pierres pleuvaient de tous côtés. Les deux militaires firent feu de nouveau; quatre autres individus furent blessés. Des six blessés, deux le sont mortellement, l'un à l'abdomen, l'autre à la tête.

Ne pouvant mettre au violon leur prisonnier, atteint d'un coup de feu à l'épaule, ils entrèrent avec lui dans un cabaret.

Bientôt la foule envahit cet établissement et les gendarmes durent se barricader dans la cuisine, menaçant de faire feu sur quiconque tenterait de leur enlever leur prisonnier.

Malgré la courageuse intervention de M. Guyot, ancien adjoint au maire, et ses efforts pour calmer la foule, celle-ci envahit le cabaret.

Il devenait impossible de contenir plus longtemps les furieux, sans faire de nouvelles victimes; reculant devant cette extrémité, le brigadier Lainé se décida à partir par une porte de derrière, emmenant le gendarme Borossi, qui perdant beaucoup de sang par sa blessure ne pouvait plus le seconder, et abandonnant à contre-cœur son prisonnier blessé à l'épaule.

Le juge de paix de Belmont, que le brave brigadier avait été prévenir, s'est transporté immédiatement sur les lieux.

Après le départ des gendarmes, la foule a fouillé le cabaret Aubanet, de la cave au grenier, en criant: Il nous faut les gendarmes.

On ne saurait trop louer la conduite de M. Guyot, ex-adjoint au maire, dans ces douloureuses circonstances. Son intervention a certainement évité de plus grands malheurs.

Six arrestations ont été opérées dans le cours de l'enquête. Les six blessés ont été laissés chez eux.

Les billets de 5,000 fr. et les petits billets à la Banque de France.

Il n'existe plus en ce moment dans la cir-

culacion que six billets de 5,000 fr. Ces billets de 5,000 fr., bien peu de gens en ont vu. Dès janvier 1864, on n'en connaissait guère que 10. En 1866, un de ces billets est revenu d'Amérique et a été immédiatement retiré de la circulation. Aujourd'hui, comme nous venons de le dire, il n'en existe plus que six qui très-probablement ont été brûlés, perdus ou enfouis! Il n'en sera plus créé, croyons-nous.

Quant aux billets de 4,000 francs, c'est une autre affaire; il en existe 822,297 en circulation. Les billets de 500 francs sont au nombre de 434,922.

Les billets de 200 francs, créés, si nous avons bonne mémoire, en 1848, ne sont plus que de 4,094 en circulation. Les billets de 20 francs sont les plus nombreux: leur nombre s'élève à 44,986,457. Il faut dire que, tout en restant dans la circulation, ces billets sont, autant que possible, retirés par la Banque, qui se réserve, si le besoin venait à s'en faire sentir, de les donner en paiement. Mais, à présent, la Banque donne l'or aussi libéralement que si le cours forcé n'existait pas. Les billets de 5 francs ont à peu près disparu: c'est une rareté, depuis quelques mois, d'en posséder un en portefeuille; il y en a cependant 4,342,704. Nous avons lieu de croire que la plupart de ces billets sont actuellement dans le portefeuille de la Banque.

Les billets actuellement en circulation représentent une valeur de 2,640,629,685 francs. D'autre part, l'encaisse métallique dépasse 4 milliard 500 millions.

Nous venons de dire que la Banque avait retiré un grand nombre de ses petites coupures, notamment celles de 20 francs, de 5 francs et de 25 francs.

Il n'existait au 1^{er} juillet dernier, en coupures de 50 fr., qu'une somme totale de 464,512,710 fr., un peu plus de la moitié des billets émis.

Etranger.

HERZÉGOVINE.

La *Correspondance politique* de Vienne accuse, dans un long article, le Monténégro de jouer un double jeu et de vouloir, tout en protestant de sa mentieuse neutralité, obtenir de la Porte, pour prix d'une attitude équivoque, un agrandissement de territoire. Cet article du journal officieux de Vienne a été blâmé par le gouvernement.

On sait que la rivalité qui règne entre les dynasties du Monténégro et de la Serbie a été autrefois d'un grand secours pour les Turcs. Elle n'est pas encore sans influence sur les événements qui se passent aujourd'hui.

D'après le correspondant du *Times*, le nombre des volontaires pour l'Herzégovine, qui ont traversé Trieste, ne dépasse pas soixante-dix; on n'a aussi envoyé que quelques centaines de fusils.

Les 4,000 Serbes qui, au dire des télégrammes, avaient traversé la frontière, se réduiraient en réalité à 600. Les forces des insurgés entre Mostar et Trébinje ne s'élèveraient pas à plus de 3,000 hommes; mais les défilés de Klek sont bien gardés et pourront longtemps arrêter les Turcs; aussi ceux-ci se sont-ils décidés à se rembarquer à Klek pour Antivari.

Des volontaires étrangers sont arrivés en Herzégovine; mais on craint qu'ils ne soient plutôt un embarras qu'un secours efficace à cause du caractère de cette guerre de montagnes, où les enfants du pays peuvent seuls combattre avec avantage.

On dit que si la Porte retire ses troupes de la Crète, une nouvelle insurrection éclatera; elle y regardera donc à deux fois avant de dégarnir de ses troupes au profit de l'Herzégovine cette île qu'elle sent toujours prête à secouer le joug.

Il ne faut pas oublier que l'insurrection de 1866 a occupé toutes les forces disponibles de la Porte pendant trois ans, et le gouvernement ottoman n'a opéré aucune réforme sérieuse pour éviter le retour d'une semblable révolte.

A propos des prétendues réformes que le gouvernement turc voudrait accorder aux insurgés de l'Herzégovine, l'écrivain anglais dit que jamais les Herzégoviens n'ajouteront foi aux promesses qui leur seront faites. Déjà on leur en avait promis des réformes, et pourtant leur situation et leurs misères n'ont pas changé.

La presse européenne, qui parle des réformes accordées par la Porte à la Crète, après l'insurrection de 1866, se trompe complètement. Si la situation de la Crète a changé en quelque chose, c'est qu'elle est devenue pire. Les chrétiens crétois sont plus maltraités encore qu'avant l'insurrection;

aussi, on peut prévoir pour un prochain avenir un nouveau soulèvement.

La médiation des consuls semble au journaliste du *Times* le meilleur moyen de développer l'insurrection au lieu de l'apaiser. Les rayas chrétiens de ces provinces sont habitués à considérer les consuls chrétiens comme leur seul appui contre les persécutions des Turcs. Chaque fois qu'ils sont maltraités et qu'il y a des différends entre eux et leurs oppresseurs, ils savent que l'intervention des consuls est, avant tout, bienveillante pour eux.

Aussi on aura beau leur parler de la mission neutre de ces mêmes consuls, jamais ils ne croiront que cette fois encore ce n'est pas à leur profit seul que seront faites les démarches. Cette intervention sera considérée par eux comme une démonstration en leur faveur, comme une confirmation de leurs griefs et, loin de leur faire déposer les armes, elle ne fera qu'augmenter leur ardeur.

Les nouvelles militaires de l'insurrection n'ont aucune importance.

Vienne, 4 septembre.

Les chefs des insurgés herzégoviens refusent d'entrer en négociations avec les consuls européens à Mostar. Ils veulent que les pourparlers aient lieu sur un terrain neutre et demandent des garanties. Ils font valoir que les concessions arrachées à la Turquie par les puissances occidentales sont restées illusoire et n'ont nullement modifié la situation des chrétiens. Les insurgés ont publié un manifeste dans lequel ils demandent pour l'Herzégovine et la Bosnie une autonomie complète sous le gouvernement d'un prince de n'importe quelle dynastie chrétienne. Ils se déclarent prêts à reconnaître la suzeraineté de la Porte et à lui payer un tribut annuel. Ils prendraient également à leur charge une quote-part de la dette turque.

Si la mission des consuls n'aboutit pas, l'issue de la crise dépendra de l'attitude de la Serbie où les passions belliqueuses s'exaltent de plus en plus.

Nouvelles militaires.

Un grand nombre de villes qui ont offert leur concours pécuniaire au gouvernement pour l'établissement de nouvelles casernes ayant mis comme une des conditions de leurs offres qu'elles posséderaient une musique militaire, le ministre de la guerre a décidé que les fanfares des bataillons de chasseurs à pied seraient maintenues et organisées dans les conditions suivantes:

Il y aura dans chaque bataillon, indépendamment des clairons, seize instruments qui seront sous la direction d'un sergent-major, chef de fanfare, et d'un caporal-clairon.

Les fanfares se composeront des instruments suivants:

Deux cornets à pistons, trois trombones, un saxhorn soprano *mi* bémol, un saxhorn contralto *si* bémol, deux saxo-tromba-alto *mi* bémol, deux saxhorn baryton *si* bémol, trois saxhorn basse *si* bémol, une contre-basse *si* bémol grave, un pour le chef de fanfare.

On s'est demandé si les officiers de réserve seront astreints à justifier des différents effets de tenue prescrits pour les officiers des diverses armes de l'armée active.

La solution de cette question ne semble pas douteuse, dit l'*Avenir militaire*. Les officiers de réserve n'ont aucune marque distinctive de leur position; ils doivent posséder tous les insignes de leur grade, de façon à pouvoir, à un moment donné, porter la tenue du matin, la tenue de jour et la grande tenue de service.

Il doit en être de même pour les officiers des corps de troupe de l'armée territoriale. Ceux-ci, nous dit-on, seront cependant dispensés de porter l'épaulette, cet insigne ne devant pas être distribué aux troupes sous leurs ordres.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Par décret du 18 août 1875, M. Ribard, médecin aide-major de 1^{re} classe à l'Ecole de cavalerie de Saumur, a été promu au grade de médecin major de 2^e

classe (ancienneté, 1^{er} tour), en remplacement de M. Charpentier, décédé. M. Rivet, médecin aide-major de 1^{re} classe au 38^e de ligne, passe à l'Ecole de cavalerie de Saumur.

Les travaux du chemin de fer de Montreuil-Bellay à Angers sont enfin entrés dans la période d'activité.

Une partie importante de terrassements est déjà exécutée sur plusieurs points de la ligne, et un grand nombre d'aqueducs sont terminés.

D'un autre côté, les travaux des ponts sur la Loire ont été attaqués sur tous les points à la fois par le constructeur, M. Gouin. Sept sonnettes, dont trois à vapeur, battent les pieux et les palplanches; deux dragues sont occupées à extraire les déblais des fouilles des piles et culées et à approvisionner les terres nécessaires aux terrassements en rivière.

Nous ajoutons que la préparation des fers à l'usine de Paris se poursuit activement. Une partie a déjà été expédiée sur place.

Nous savons, en outre, que la Compagnie, qui tient à remplir tous les engagements qu'elle a pris, a reçu du constructeur, M. Gouin, l'assurance la plus formelle que les ponts seraient terminés à la date fixée par le contrat, c'est-à-dire le PREMIER AOUT 1876, époque prévue pour l'ouverture de la ligne de Montreuil-Bellay à Angers.

Quant aux approvisionnements de rails sur place, ils se poursuivent de façon à en assurer complète livraison avant le mois de mai prochain. Il y en a, dès aujourd'hui, deux mille quatre cents tonnes sur les chantiers et sur les dépôts, soit une longueur de voie de trente-cinq kilomètres sur soixante-six kilomètres actuellement en construction.

Les traverses s'approvisionnent dans les chantiers de Bordeaux. Leur transport au lieu d'emploi sera commencé incessamment.

Deux agents spéciaux sont délégués, l'un pour la réception et le contrôle dans les usines du Nord des rails et du petit matériel, l'autre pour la surveillance de préparation des traverses au sulfate de cuivre à Bordeaux.

La Compagnie se préoccupe également de la fourniture du matériel roulant. Des types de locomotives ont été demandés à l'usine d'Alsace-Lorraine, à Fives-Lille, et à M. Ernest Gouin. La surveillance et la direction de la fabrication du matériel roulant ont été confiées à un ingénieur appartenant à l'une des grandes Compagnies.

Tel est, d'après nos renseignements, l'ensemble des mesures prises jusqu'à ce jour par la Compagnie de Maine-et-Loire. Elles démontrent qu'elle prend au sérieux les engagements contractés par elle, et la rendent digne d'une bienveillance qu'elle rencontrera certainement dans notre département.

(Journal de Maine-et-Loire.)

Jeudi prochain, 9 septembre, aura lieu à Saumur une représentation extraordinaire donnée par M^{re} Scriwanek, des théâtres du Palais-Royal, des Variétés, etc., et M. Vassor, du théâtre du Vaudeville, accompagnés d'artistes de Paris.

LES RÉSERVISTES.

Angers. — C'est vendredi, à midi, qu'a eu lieu, à la caserne de la Visitation, l'appel des 900 réservistes de la classe de 1867, dont nous avons annoncé l'arrivée.

Dès onze heures, la place de la Visitation était encombrée de réservistes dont la plupart étaient accompagnés de leurs parents.

Malgré la tristesse peinte sur les visages de beaucoup, tristesse dont la cause se comprenait facilement, dit le *Patriote*, tout s'est passé dans le plus grand ordre.

Il paraît que, sur les 900 réservistes appelés par la loi, 700 ont été incorporés au 77^e de ligne; 200 autres environ répartis entre le 32^e de ligne et le 40^e cuirassiers. Le plus grand nombre doit être dirigé très-prochainement sur le camp du Ruchard.

Poitiers. — Tous les trains arrivés vendredi matin à Poitiers étaient remplis de réservistes de la classe de 1867. Environ 620 de ces hommes sont destinés au 135^e de ligne en garnison dans cette ville; 200 de ces derniers ont dû partir samedi pour Saint-Maixent; 69 hommes de la subdivision de Poitiers sont incorporés dans le 33^e et le 20^e d'artillerie.

Tours. — Vendredi soir, les rues de la ville de Tours étaient, pour ainsi dire, encombrées de réservistes de la classe 67 arrivés pour les exercices du mois de septembre. Leur uniforme rappelle malheureusement un peu trop la garde mobile, de douleuse mémoire, et nos désastres récents encore; mais enfin ce n'est là qu'un détail, et, en voyant sous l'uniforme ces jeunes gens accourus avec une généreuse docilité pour prendre le sac et le fusil et devenir des soldats, on se prend à rêver encore de beaux jours pour la France. Ce mouvement s'est fait avec tant de promptitude, sans effort, sans murmure; l'obéissance est du patriotisme; il n'y a pas loin de cet acte de soumission à l'héroïsme, au sentiment qui fait affronter gaiement la mort sur un champ de bataille. Depuis la dernière guerre, des étrangers ont voulu flétrir la bravoure française; mais le Français est encore, croyons-nous, le premier soldat du monde, dit le *Message d'Indre-et-Loire*, et si notre patrie n'avait pas au cœur une plaie plus profonde que ses derniers désastres, elle serait bientôt sauvée.

Nantes. — Les réservistes appelés pour ces jours sous les drapeaux, ont été réunis vendredi. Ceux de la Loire-Inférieure se sont rassemblés à la caserne où ils resteront, sauf les infirmiers au nombre de 300 environ qui sont logés dans les anciens ateliers de M. Leclais-Maurice, rue Saint-Jean, et les artilleurs qui ont été dirigés sur Grandchamp.

La cour du quartier offre l'aspect particulier que présente toujours une caserne à l'arrivée des recrues: les grilles sont fermées pour empêcher les curieux de pénétrer. Des gens, dans les costumes les plus variés, les uns en blouse, les autres en redingote, en caquette ou en chapeau de soie, errent au milieu des pantalons garance.

La plupart des appelés n'ont pas encore pu être revêtus du costume militaire. Ils attendent avec impatience l'heureux moment où ils posséderont un bonnet de police, une vareuse, un pantalon de mobile trop long ou trop court; car il faut prendre ce qu'on trouve au milieu des vieux effets mis en réserve au magasin d'habillement, et l'on n'a pas toujours beaucoup de choix.

On laisse aux nouveaux venus leurs brodequins, leurs souliers ou leurs bottes. Nous avons vu un de ces soldats fièrement chaussés d'espadrilles recouvertes de guêtres blanches. Nous ne croyons pas toutefois qu'il puisse conserver longtemps ce mode de sandales d'un usage peu militaire. Ceux des réservistes qui ont passé cinq ans sous les drapeaux, ou qui ont fait la dernière campagne, sont mélangés dans les compagnies. Ceux, au contraire, qui n'ont aucune donnée militaire, qui ne savent pas faire l'exercice, forment des compagnies spéciales qui seront exercées avec plus de soins et surveillées plus particulièrement.

On attendait encore samedi des jeunes gens de la classe 1867 qui arrivent de Lorient.

Les réservistes casernés rue Saint-Jean sont couchés sur des paillasses et se trouvent fort heureux de n'être pas campés comme ils l'attendaient à l'étré. (*Espérance du peuple.*)

Nous avons dit à nos lecteurs que des instructions avaient été données aux préfets, tendant à autoriser, en dehors des sessions régulières, les réunions que les conseils municipaux voudraient tenir dans le but de voter des secours pour les familles des réservistes; et nous ne pouvons que louer les communes qui se sont déjà préoccupées de la fâcheuse situation causée dans certaines familles par la privation momentanée de leurs soutiens.

Nous apprenons que diverses communes du département d'Indre-et-Loire sont entrées dans cette idée de bienfaisance. Ainsi, plusieurs membres du conseil municipal de Chinon ont adressé à cet effet, à la municipalité de cette ville, la lettre suivante:

« Monsieur le maire,
Par suite de l'appel des réservistes, plusieurs familles nécessiteuses, ainsi privées de leurs chefs, vont se trouver dans une situation très-précaire. L'humanité ne commande-t-elle pas qu'on s'en préoccupe immédiatement? En conséquence, nous venons vous prier de vouloir bien convoquer le conseil à bref délai, en conformité de l'instruction ministérielle, afin d'aviser au plus tôt ce qui est possible à cet égard.
Recevez, monsieur le maire, etc. »

Le 1^{er} conseil de guerre, dans sa séance du 31 août, a rendu le jugement suivant: « Le nommé B..., jeune soldat de la classe de 1873, du département de Maine-et-Loire, déclaré coupable d'insoumission, en temps de paix, à la loi du recrutement de l'armée, a été condamné à deux ans de prison. »

Depuis le 1^{er} septembre, les boulangers de Poitiers ont diminué le pain de 40 c. par 8 kilogrammes.

Dans une discussion très-vive qui, au conseil général de la Sarthe, a eu lieu entre MM. Caillaux, ministre des travaux publics, et Haentjens, relativement au chemin de fer de Mamers à Saint-Calais, M. Haentjens hasarda cette affirmation que « les lois d'affaires, les lois de finance et les questions de budget ont été discutées par les assemblées avec plus de soin et de patriotisme qu'elles ne le sont par l'Assemblée actuelle. »

Ces mots « avec plus de soin et de patriotisme » amenèrent, à la fin de la séance, un incident dont voici le compte-rendu d'après le procès-verbal officiel:

M. le préfet. — Il s'est glissé dans la discussion des paroles que je ne puis laisser passer sans protestation. On a parlé de l'Assemblée nationale d'une façon opposée au respect qu'on lui doit, et l'on a fait l'apologie de l'empire. Je ne puis tolérer des paroles de cette nature.

M. Haentjens. — Vous avez bien laissé attaquer l'empire et louer la République.

M. Cordelet. — M. Haentjens a ici un privilège tiré de cette conséquence, qu'il est le seul représentant de son opinion dans cette enceinte, et c'est pour cela, je le déclare pour ma part, que je n'ai pas cru opportun de relever certaines déclarations ou certaines appréciations contre lesquelles autrement j'aurais protesté avec plusieurs de mes collègues.

M. Haentjens. — M. Caillaux a employé des expressions blessantes, dont un membre du gouvernement ne devrait jamais se servir vis-à-vis des gouvernements qui l'ont précédé. Il a qualifié la loi de 1867, qui en vaut bien d'autres, en disant: « Cette loi détestable qu'a fait l'empire. » Je dis que M. le préfet ne devrait pas permettre qu'on mit ainsi en cause le gouvernement de l'empire.

M. le préfet. — Je ne reconnais à personne le droit de m'indiquer ce que je dois ou ne dois pas faire.

M. Caillaux. — J'ai voulu dire que la loi de 1867 avait produit des effets détestables; je la jugeais au point de vue de ses effets et non au point de vue politique.

Les membres de l'Association française pour l'avancement des sciences dont le congrès a eu lieu à Nantes, dans les derniers jours du mois d'août, n'ont pas oublié Belle-Ile-en-Mer, dans leur excursion scientifique en Bretagne. Deux vapeurs ont été mis à leur disposition: l'*Euménide*, aviso de l'Etat, et le *Bellinois*. Ces deux vaisseaux les ont transportés de Lorient à Belle-Ile et leur ont fait visiter le Morbihan (en breton *Mor mer*, et *bihan*, petite), réunion de petits îlots, aussi nombreux, dit-on, que les jours de l'année, et sur lesquels on trouve de nombreuses traces celtiques.

Vannes, Auray, Quiberon, Port-Navalo, Saint-Gildas qui possède encore l'abbaye où Abeilard vint se consoler d'avoir perdu Héloïse, Carnac et ses menhirs, Locmariaquer et ses dolmens figuraient sur l'itinéraire des savants réunis à Nantes. Or, ils ne s'étaient préoccupés ni du gîte ni du couvert. Il y a peu d'hôtels dans toutes ces localités peu visitées. Il n'y a que des savants pour ignorer cela. Ces messieurs ont dû se contenter de sardines pour leur dîner et de paille fraîche étendue dans des salles de casernes actuellement inoccupées.

NOTICE ARCHÉOLOGIQUE.

L'abbaye de Saint-Florent.

SAINT-FLORENT-DU-CHATEAU. (Suite.)

Après une première translation, qui eut lieu en 853, le corps de saint Florent avait été replacé dans son abbaye; il y était en 860; en 866, il fut porté à Saint-Gondon, en Berry. Ce fut seulement en 875 que les moines de Saint-Philibert de Noirmoutier, qui depuis longtemps erraient de côté et d'autre en Poitou, puis en Auvergne, prirent possession de la celle ou prieuré de Tournus. Lors de l'invasion de leur île par les Normands, ils s'étaient

réfugiés au lieu nommé Deas, situé près de l'embouchure de la Boulogne, dans le lac de Grand-lieu, et appelé plus tard Saint-Philibert. L'auteur du récit légendaire avait brouillé tous ces faits, vrais au fond, et confondu les dates. On doit toutefois lui savoir gré d'avoir transcrit dans sa compilation le passage que nous avons traduit plus haut et qui permet de rétablir un peu plus d'ordre dans le récit des faits de ce temps. Il en est des voyages des reliques de saint Florent comme de ceux des reliques de saint Martin, à la même époque. Les légendaires ont aussi brouillé l'ordre des faits, rapproché les dates et fondu en un seul récit les nombreux voyages que durent faire, pendant les invasions normandes, les restes vénérés du saint patron de la Touraine (1).

Mais revenons à saint Florent. Je suivrai le récit du premier chroniqueur, plus ancien, plus sûr, et surtout plus sobre de détails que le compilateur du XII^e siècle. Le retour des reliques du patron des Mauges à la *Villa Johannis* n'eut lieu qu'après celui des reliques de saint Martin et de saint Julien à Tours. Ce fut même cet événement qui excita le pieux zèle d'Absalon. Celui-ci, après son arrivée à la *Villa Johannis*, sur le territoire de Saint-Florent, déposa son trésor sur un roc élevé, puis il fit connaître son secret à un prêtre, nommé Elie. On se mit, avec l'aide de personnes pieuses des deux sexes, à construire un monastère. Le comte Thibault fit venir des moines de l'ordre de Saint-Benoît, de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire. Ceux-ci élurent pour abbé le prêtre Elie, qui était entré dans leur ordre avec ses deux frères, Othbert et Renaud. Le comte Thibault obligea les moines de Tournus à restituer à Saint-Florent divers vases sacrés, et notamment une tour, montée sur un pied, et servant de ciboire, que l'on disait être l'œuvre de saint Eloi, le missel et le psautier, dans lesquels on croit que saint Florent disait son office, des livres, des chartes, des vêtements sacrés qu'ils avaient indûment retenus.

Elie consacra sa vie à la construction du monastère, mais il ne put l'achever; il mourut d'une chute de cheval. Son successeur fut Amalbert, que le comte Thibault fit venir du monastère de Saint-Benoît. Celui-ci, à cause de ses mérites, fut plus tard appelé à régir le couvent de Saint-Benoît même. Toutefois, pendant son séjour à Saumur, il fit de remarquables constructions. Il acheva la basilique, commencée par Elie, avec les bâtiments des moines, et décora le tout de belles peintures. Cette basilique avait cinq autels, en l'honneur de ses patrons: l'autel du dimanche fut dédié à la sainte Trinité et aux apôtres Pierre et Paul; celui du matin, à saint Florent; l'autel placé dans le bras droit de la croisée, à saint Jean l'évangéliste; celui du bras gauche, à la Sainte Vierge; et le cinquième, au centre de la nef, à la sainte Croix.

L'abside et la croisée étaient seules couvertes de voûtes en pierre; le reste de l'édifice était protégé par des lambris en bois peint. Sur le portique de la basilique, il y avait quatre voûtes de même hauteur, sur lesquelles s'élevaient des clochers en bois, du haut desquels pendaient des bannières d'une grande longueur. Des colonnes supportaient les voûtes et les fermes de la nef. Des cloches, placées dans le chœur, sonnaient les heures.

Un vaste verger, entouré d'une muraille élevée, s'étendait depuis le chevet du monastère jusqu'au fossé de la demeure du gouverneur de la forteresse et procurait aux moines un grand agrément. Près du dortoir, la chapelle de l'abbé, qui servait pour les malades, renfermait deux autels: l'un, l'inférieur, dédié à saint Benoît; l'autre, celui du dessus, à saint Michel.

Une autre chapelle fut construite, en dehors de la basilique, entre le chemin et le bras gauche, où était l'autel de la Sainte Vierge.

Un puits extérieur, placé près du cellier, alimentait la fontaine intérieure, et l'eau pénétrait à travers les murs, épais du couvent par des tuyaux cachés.

De nombreuses vocatins peuplèrent, en quelques années, le couvent de Saint-Florent; des donations, fournies par la piété de plusieurs riches et illustres personnages, l'enrichirent promptement.

Lorsque les travaux furent terminés, le comte Thibault appela l'archevêque de Tours, Ardouin, et l'évêque d'Angers, Néflingue, pour consacrer la basilique et le couvent, suivant les rites prescrits par l'Eglise pour cette solennelle cérémonie; elle eut lieu, le douze des calendes de juin, en présence d'une nombreuse noblesse et de tous les habitants du pays.

On transporta dans l'église les ossements de

(1) M. Mabile a démontré que de 850 à 920 les reliques de saint Martin ont bien souvent changé de place, et que les légendaires ont confondu tous ces voyages en un seul (Invasions normandes en Touraine).

saint Florent, qui, pour plus de sûreté, furent déposés dans un reliquaire de cuivre.

Ici s'arrête le récit de notre ancien chroniqueur. Cette consécration eut lieu le 2 mai 950, d'après la nouvelle *Gallia Christiana*. La Chronique de Maillezais place la construction de Saint-Florent de Saumur en 937; en tenant compte du temps nécessaire pour la construction, on voit que ces dates s'éloignent fort peu.

Les abbés, successeurs d'Elie et d'Amalbert, continuèrent les travaux commencés et ornèrent les constructions. L'abbé Robert, qui vivait au commencement du XI^e siècle, fit sculpter et peindre le cloître du couvent; il acheta des vêtements sacrés et divers ornements d'un grand prix. Mais, en 1022, un incendie accidentel détruisit le monastère et une partie du château.

Les moines de Saint-Florent ne restèrent pas un siècle entier paisibles possesseurs de leur couvent de Saumur, sous la domination des comtes de Blois. Foulques-Nerra, comte d'Anjou, ayant pris le château, en 1026, ses troupes mirent le feu au couvent, et Foulques de s'écrier: « O saint Florent, permets qu'on laisse brûler ta demeure, je t'en élèverai une meilleure à Angers. »

(La fin à un prochain numéro.)

Faits divers.

On sait que les ponts suspendus ont fait fureur sous le règne de Louis-Philippe. Ils réalisaient, en effet, une économie énorme, non-seulement d'argent, mais aussi de temps. Beaucoup ont été construits en moins de deux mois. Les frères Séguin, inventeurs de ce système de suspension, très-remarquable d'ailleurs, ont fait une fortune considérable.

L'expérience, qui devrait toujours nous servir de guide, a démontré lentement que ces ponts étaient d'un entretien coûteux; qu'ils exigeaient des réparations incessantes; enfin, qu'ils présentaient, au point de vue de la solidité, de graves inconvénients.

La catastrophe d'Angers, où tant de nos soldats ont perdu la vie, porta à ce système de pont un coup décisif. Ils furent interdits aux voitures non suspendues. Enfin, l'administration ordonna qu'à certaines époques les ponts suspendus subiraient l'épreuve d'un chargement, seul moyen de constater leur solidité.

Jeudi dernier, 2 septembre, le pont suspendu de Fontaine-sur-Saône subissait cette épreuve au moyen d'une série de tonneaux placés sur le tablier du pont, qui s'est écroulé d'un seul coup.

Par un hasard vraiment providentiel, les ouvriers précipités dans la Saône ont pu échapper au désastre. Seul un cheval a été tué. Le tablier du pont qui est tombé d'un seul morceau dans la Saône, et qui barrait le cours de la rivière, a dû être scié pour livrer passage aux bateaux.

Cette fois, les ponts suspendus sont jugés. Il n'en existe plus à Paris. La passerelle de Constantine et le pont de Bercy ont disparu. On se rappelle en effet que la passerelle de Constantine s'est également écroulée au moment où on la réparait.

L'exploit du capitaine Webb passionné les Anglais.

Leurs journaux donnent les détails suivants sur le héros du jour:

« Il est né à Dawley, dans le Shropshire, sur les confins du pays de Galles, le 49 janvier 1848. Il est le second d'une famille de douze enfants. Son père est un médecin de Dawley. Il est entré dans la marine à douze ans et a donné de bonne heure des preuves de son habileté extraordinaire dans l'art de la natation, qu'il avait cultivé depuis l'âge de sept ans. Il a obtenu en 1873 différentes médailles pour avoir sauvé, en pleine tempête, un marin qui était tombé à la mer du pont d'un navire qui filait 45 nœuds à l'heure. »

« Son dernier exploit a été dignement apprécié vendredi par le Royal-Cinque-Ports-Yacht-Club, où il a été présenté par le maire de Douvres, et où l'amiral Hawtern a déclaré que le plus grand bonheur qu'il pût avoir avant de mourir, en sa qualité de vieux marin, était de contempler « ce grand homme. » Ses admirateurs, du reste, ne se contentent pas de lui préparer des ovations de pur apparat; il s'est formé un comité de prévision chargé de recueillir les fonds destinés à offrir au capitaine Webb un témoignage public plus durable. »

Pour les articles non signés: P. GODART.

Librairie FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}, rue Jacob, 56, PARIS.

LA MODE ILLUSTRÉE
JOURNAL DE LA FAMILLE

SOUS LA DIRECTION DE M^{me} EMMELINE RAYMOND.

Ce journal, indispensable à toutes les mères de famille, paraît le samedi de chaque semaine : il donne par an plus de 2,000 gravures sur bois ; — 24 planches, dans lesquelles on trouve plus de 500 modèles nouveaux de patrons en grandeur naturelle, pour vêtements de toutes sortes et de tous les âges ; — romans, nouvelles, etc.

Un numéro spécimen est envoyé gratis à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste, à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}, 56, rue Jacob, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste : dans ce cas, il faut ajouter pour chaque trois mois un timbre de 25 centimes, soit 4 timbres pour l'année.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; 12 mois, 14 fr.

4^e édition : avec une gr. coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; 12 mois, 25 fr.

S'adresser également dans les librairies des départements.

Le Dictionnaire abrégé de la Langue française que vient de mettre en vente la librairie Hachette et C^{ie}, aura bientôt sa place dans toutes les bibliothèques : il a été exécuté avec l'approbation de M. Littré par M. Beaujan, son plus assidu collaborateur. C'est le résumé du grand Dictionnaire, c'est la réduction en un seul volume de l'immense travail du maître. L'ouvrage paraît en 25 fascicules à 50 centimes ; les dix-huit premiers fascicules sont en vente.

A propos de la prochaine inauguration de la statue de Chateaubriand à Saint-Malo, on recherche, on cite des anecdotes, relatives à la vie de l'auteur du *Génie du Christianisme*. Tout le monde connaît l'écrivain et le poète, mais l'homme ne nous a guère été révélé que depuis deux ans par un volume qui a eu un grand retentissement. Ce livre, dû à la plume d'une personne qui a vécu dans son intimité, a été publié chez Michel Lévy, sous ce titre : *Les enchantements de Prudence*. Il a excité au plus haut point l'intérêt par les piquantes révélations dont il abonde sur Chateaubriand.

Un livre curieux, écrit d'après des documents précieux, des Mémoires inédits, et présentant sous un jour nouveau un des plus saisissants épisodes de notre histoire nationale, *Stofflet et la Vendée*, par M. Edmond Stofflet, vient de paraître à la librairie E. Plon et C^{ie} à Paris. L'auteur ne fait pas seulement la biographie de l'illustre général dont il porte le nom : il raconte toute l'histoire politique et militaire de la Vendée, et nous fait assister aux

mémorables combats de la « Guerre des Géants. » Le volume est orné d'une carte qui permet de suivre exactement la marche des armées royalistes et républicaines.

Ce livre est en vente à Saumur, chez M. Grasset, libraire, rue Saint-Jean.

Nous engageons nos lecteurs à voir aux annonces la combinaison avantageuse de crédit musical et littéraire offerte par la maison Abel Pilon, de Paris.

8^e année.

LE MONITEUR
DE LA BANQUE ET DE LA BOURSE
Paraît tous les Dimanches

EN GRAND FORMAT DE 16 PAGES

Résumé de chaque numéro :

4 fr. Bulletin politique. Bulletin financier. Bilans des établissements de crédit. Recettes des chemins de fer. Correspondance étrangère. Nomenclature des coupons échus, des appels de fonds, etc. Cours des valeurs en banque et en bourse. Listes des tirages. Vérifications des numéros sortis. Correspondance des abonnés. Renseignements.

PRIME GRATUITE
Manuel des Capitalistes
1 fort volume in-8°

PARIS — 7, rue Lafayette. — PARIS
Envoyer mandat-poste ou timbres-poste.

Le troisième et dernier volume des *Préparatifs*, par C. A. Sainte-Beuve, de l'Académie française, vient de paraître chez les éditeurs Michel Lévy frères. Les noms de Viollet-Le-Duc, Eugène Scribe, Emile Augier, Troplong, Persigny, trait du roi Jérôme ; une lettre sur la politique de l'Empire, qui n'a rien perdu de son actualité ; une Table générale des œuvres de l'auteur, sont les principaux titres de ce nouveau volume, l'attention et à la curiosité publiques.

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'été.

Départs de Saumur pour Poitiers :

6 heures 10 minutes du matin.
11 — 20 — — — — —
7 — 35 — — — — — du soir.

Départs de Poitiers pour Saumur :

6 heures — minutes du matin.
10 — 45 — — — — —
6 — 50 — — — — — du soir.

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 4 SEPTEMBRE 1875.

Valeurs au comptant.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 % jouissance décembre.	66	40	»	»	10	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	742	50	»	»	2	50	»	»
4 1/2 % jouiss. septembre.	98	40	»	»	15	Crédit Mobilier.	163	75	»	»	1	25	»	»
5 % jouiss. novembre.	103	60	»	»	40	Crédit foncier d'Autriche.	545	»	»	»	»	»	»	»
Obligations du Trésor, t. payé.	470	»	»	»	»	Charentes, 400 fr. p. j. août.	345	»	»	»	»	»	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857.	225	»	»	»	1	Est, jouissance nov.	575	»	»	»	»	»	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860.	480	50	»	»	50	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	965	»	»	»	»	»	»	»
— 1865, 4 %.	502	50	2	50	»	Bidi, jouissance juillet.	698	75	1	25	»	»	»	»
— 1869, 3 %.	347	»	»	»	»	Nord, jouissance juillet.	1170	»	»	»	»	»	»	»
— 1871, 3 %.	324	»	1	»	»	Orléans, jouissance octobre.	993	75	»	»	1	25	»	»
— 1875, 4 %.	167	»	»	»	»	Ouest, jouissance juillet, 65.	620	»	»	»	»	»	»	»
Banque de France, j. juillet.	3865	»	»	»	5	Vendée, 250 fr. p. j. jouiss. juill.	»	»	»	»	»	»	»	»
Comptoir d'escompte, j. août.	595	»	»	»	5	Compagnie parisienne du Gaz.	995	»	»	»	3	75	»	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	500	»	»	»	»	Société Immobilière, j. janv.	21	25	»	»	»	»	»	»
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	325	»	»	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juill.	382	50	»	»	3	75	»	»
Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	915	»	2	50	»									

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS
GARE DE SAUMUR
(Service d'été, 3 mai 1875.)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.
6 — 45 — — — — — (s'arrête à Angers).
9 — 1 — — — — — omnibus.
1 — 33 — — — — — soir.
4 — 12 — — — — — express.
7 — 23 — — — — — omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 4 minutes du matin, omnibus-matin.
8 — 30 — — — — — omnibus.
9 — 50 — — — — — express.
12 — 38 — — — — — soir.
4 — 44 — — — — — omnibus.
10 — 38 — — — — — express-poste.

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à Paris.

A VENDRE
OU A LOUER

DE SUITE,
Ensemble ou séparément, au gré des amateurs,

LE BEAU JARDIN

ET

LES VASTES BATIMENTS
DE LA MAREMAILLET

Situés à Saumur, en face de l'institution Saint-Louis, joignant la rue d'Alsace ou levée d'Enceinte et la rue Neuve-des-Bouchers.

Ce jardin, qui contient 1 hectare 27 ares environ, est planté de rangées de vigne et d'une grande quantité de bons arbres à fruits en plein rapport.

Il existe dix bassins alimentés par trois bons puits.

La qualité exceptionnelle du terrain convient pour toutes cultures. S'adresser à M. MAUBERT, expert à Saumur, rue du Petit-Mail, 11, ou à M^e LAUMONIER, notaire. (406)

A CÉDER
Pour cause de santé,

UN
MAGASIN DE FERBLANTERIE
BIEN ACHALANDÉ,

Situé dans un des meilleurs quartiers de la ville de Blois.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER
Pour entrer en jouissance de suite,

LES
CAVES DE L'ANCIENNE BRASSERIE
DE SAINT-FLORENT.

Maison d'habitation, écurie, hangar et deux jardins ; le tout attenant aux caves.
S'adresser à M. DE LAFRÉGÈRIÈRE, à Saint-Florent. (128)

UNE MAISON DE ROUENNERIE
demande un apprenti.
S'adresser au bureau du journal.

A LOUER
Le 24 juin 1876.

GRANDE MAISON
Cour, remise, écurie.

Sur les Ponts, rues Royale et de l'Abreuvoir, n° 2.
S'adresser à M^{me} veuve MILLOCHEAU.

A LOUER
PRÉSENTMENT,

UNE MAISON
Rue de l'Echelle.

S'adresser au Directeur de l'Ecole des Frères. (567)

A LOUER
Pour entrer en jouissance de suite,

UNE MAISON
Sise à Noyant, canton de Gennez,

Actuellement occupée par la brigade de gendarmerie.
S'adresser à la Sous-Préfecture de Saumur.

A VENDRE
UN FOUORE

D'une contenance d'environ trente-deux barriques.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE
UN JOLI CHIEN D'ARRÊT, parfaitement dressé, âgé de deux ans et demi, ayant eu la maladie des chiens.

S'adresser à M. DESCHAMPS, hôtel du Belvédère. (410)

A VENDRE
Une chienne de chasse, couchante, couleur blanche orange.

S'adresser à M. BAYET, garde à Saint-Florent. (411)

A VENDRE
Par suite de départ,

UNE AMERICAINE
BON CHEVAL ET HARNAIS.

S'adresser au bureau du journal.

RIELLANT
DENTISTE

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.

FABRIQUE D'ENCRE
de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

LIEBIG
BOUILLON INSTANTANÉ

ECONOMIQUE, PRÉCIEUX
Pour Sauces et pour Assaisonnements
4 MÉDAILLES, 3 DIPLOMES D'HONNEUR
1867, 1868, 1869, 1872, 1873
Paris, Amsterdam, Havre, Moscou, Vienne
Mis hors concours — Lyon 1872

SE VEND PARTOUT
EN GROS : 50, rue des Petites-Ecuries, PARIS.

MÉDICAMENTS DES FRÈRES ENTIENNON

CANCER Guérison par un traitement interne et spécifique, sans opération chirurgicale, plus de sang répandu, pas de récidive. Des milliers d'observations de guérisons en justifient la supériorité. Brochure in-8 ; 3^e édition par le docteur de BRUC. Prix 2 fr. 45 franco, chez A. Delahaye, Libraire, Paris.

HERNIES Chutes et déviations de matrice. — Guérison radicale par le docteur S. Thompson, pharmacien au Mans (Sarthe). Traitement complet pour adulte, 50 fr. ; pour enfant, 30 fr. Ecrire franco.

MALADIES CHRONIQUES Traitement du docteur S. Thompson, Hippocrate de l'Amérique. Chaque peut se traiter soi-même dans plus de 200 maladies, jusqu'à incurables. Guérison certaine. Prix 4 fr. 20 franco, chez A. Delahaye, Libraire, Paris.

ÉCOULEMENTS Guérison radicale. — 30 ans de succès par capsules et injection **HOUILTE** 3 fr.

EPILEPSIE Guérison par le Gallium Vidal. Notice expéditive franco contre 1 fr. timbre-poste adressés pharm. Vidal, Montpellier.

NEURALGIES Maux de Dents de Tête et d'Oreilles. Guérison radicale et instantanée, par une simple aspiration du Phéodonte de P. Marséchal, pharmacien à Nancy. 1 fr. 25 le flac. ; 12 fr. les 25. Envoi sur demande. Se trouve dans toutes les bonnes pharmacies par capsules et injection **HOUILTE** 3 fr.

LA MODE UNIVERSELLE
JOURNAL ILLUSTRÉ DES DAMES

PREMIÈRE ÉDITION
Donnant par an 24 numéros, 2,000 gravures, 200 patrons, 400 dessins de broderies.

Paris. Départem.
Un an... 6 fr. 8 f.
Six mois... 3 50 4
Trois mois. 2 » 2

ÉDITION DE LUXE
Donnant les mêmes éléments que la première édition, plus 36 gravures coloriées.

Paris. Départem.
Un an... 15 fr. 18 fr.
Six mois... 8 fr. 10 fr.
Trois mois. 4 fr. 5 fr.

ENVOI DE NUMÉROS SPÉCIMENS GRATIS.
Paris, J. BAUDRY, éditeur.
On s'abonne chez M. MILON, libraire à Saumur.

CINQ FRANCS PAR MOIS

JUSQU'À CENT FRANCS D'ACQUISITION
Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en vingt mois. En province, les recouvrements se font par mandats de vingt francs tous les quatre mois, pour un achat de cent francs et au-dessous.

CRÉDIT LITTÉRAIRE ET MUSICAL
ABEL PILON, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris

EXTRAIT DU CATALOGUE DE LIBRAIRIE

Concile œcuménique de Rome, splendides illustrations en chromo, véritable monument élevé à la gloire du Saint-Siège et de l'Eglise, 3 vol. in-folio. 800 fr.

Payables 50 francs par trimestre.

La Vie de N.-S. Jésus-Christ, par Jérôme Natalis, 2 grands volumes in-folio, illustrés de 130 gravures sur acier. 90 fr.

Vie de la très-sainte Vierge, par Le Muletier, 2 vol. in-8° raisin, illustrés sur acier. Prix des 2 vol. 25 fr.

La Sainte Bible, illustrée par Gustave Doré, édition Mame, 2 vol. in-fol. 200 fr.

Missale Romanum, splendide édit. Mame, 1 vol. in-folio richement relié, doré. 85 fr.

Les Evangiles. Grandes illustrations de Bida, édit. Hachette richement relié. 700 fr.

DUFOUR. Grand Atlas universel, le plus complet de tous les atlas. 90 fr.

Grand carte de France, montée sur toile et rouleau, pour bureaux. 25 fr.

Géographie. Dernière édition, par Malte-Brun fils, 8 vol. in-8°, gravures sur acier et coloriées, broché. 80 fr.

Causes célèbres illustrées, 7 vol. 49 fr.

Art pour tous, par C. Sauvageot, 43 vol. cartonnés. 390 fr.

OUVRAGES DE MM. MICHEL LÉVY FRÈRES, DENTU, AMYOT, LEMERAI, ETC.

CRÉDIT MUSICAL
Fourniture immédiate de la totalité des demandes de tout ce qui existe en œuvres musicales éditées à Paris : Méthodes, Etudes, Parfitions d'Opéras, Morceaux détachés d'œuvres musicales religieuses, etc.

La Musique étant marquée prix fort sera réduite des deux tiers, c'est-à-dire qu'un œuvr marqué six francs sera vendu deux francs, etc. — Cette diminution se trouve faite sur les catalogues.

Collection complète des œuvres spéciales pour piano à deux mains, doigtée par Beethoven, Mozart, Weber, Haydn, Clementi, soit 11 volumes grand format. Prix 180 fr.

Envoi franco des Catalogues, comprenant les grands ouvrages illustrés, les Collections, les Romans et ouvrages divers et le Catalogue spécial de Musique.

Saumur, imprimerie de P. GODET.
Certifié par l'imprimeur soussigné.